



ECOLE DES SPORTS

**C'est le moment de prendre un bol d'air frais à vélo !
Le cycle « Tous à vélo » va commencer, laissez vous guider.**

Pour les enfants de 6 à 11 ans scolarisés sur la Communauté de Communes
Activités encadrées par deux éducateurs sportifs.

Les MERCREDIS de 9h à 12h à Villecomtal-sur-Arros

Tarification de la journée suivant le quotient familial

6-7 ans : Initiation au vélo : parcours de motricité en vélo et mobilité

8-11 ans : parcours motricité et randonnée VTT

Places limitées

Inscription obligatoire pour la totalité du cycle

Dates

Villecomtal-sur-Arros / Saint-Médard	
6 - 7 ans	8 - 11 ans
15/03	5/04
22/03	12/04
29/03	19/04

Horaires et tarifs

Villecomtal sur Arros

9h : Départ

12h : Retour

Saint Médard

8h30 : Départ

12h: Retour

Tranches	QF	Demie journée sans repas
1	0 - 617	2 €
2	618 - 899	4 €
3	+ 900	5 €

Renseignements :

CIAS Astarac Arros en Gascogne - Service Sports

La Gravière 32300 IDRAC RESPAILLES

07.87.02.99.86 / sports@astaracarros.fr

ECOLE DES SPORTS - Tous à vélo

Inscription Mars / Avril 2023

Retourner la fiche d'inscription avant le 7 mars 2023.

soit par mail : sports@astaracarros.fr

soit par courrier à : CIAS AAG - Service Sports - La Gravière - 32300 IDRAC RESPAILLES

Enfant

Nom :

Prénom :

Date de naissance : / /

Commune de résidence :

Ecole fréquentée :

Lieu d'inscription Saint-Médard Villecomtal sur Arros

Est ce que l'enfant peut amener son vélo : Oui Non

Père, mère ou tuteur de l'enfant

Nom :

Prénom :

Téléphone :

Courriel :

Le : / / 2023 Signature :

En signant ce formulaire, je confirme l'inscription de l'école des sports.

A noter :

Matériels nécessaires : survêtements, baskets, petit sac à dos, gourde, coupe-vent

L'enfant inscrit doit réaliser l'ensemble du cycle **OBLIGATOIREMENT**

La scolarisation des enfants sur les écoles du territoire rentre en compte dans la priorisation des inscriptions. Par contre, la participation régulière en accueil de loisir périscolaire ne rentre pas en compte dans la priorité des inscriptions car l'objectif de l'école des sports est d'ouvrir la pratique des activités physiques et sportives à tout enfant de la Communauté de Communes

La loi N°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites sur ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès du CIAS Astarac Arros en Gascogne. Les données issues de ce formulaire seront traitées par voie informatique et seront communicables dans le respect des textes réglementaires en vigueur.